Concours D1 2015 : droit – économie – gestion

Rapport sur l'épreuve orale de langue vivante étrangère en allemand présenté par Hélène Boursicaut

1. Rappel des modalités de l'épreuve et résultats

L'épreuve orale de langue vivante étrangère (coefficient 1), qui comporte un temps de préparation de 30 minutes, dure quelque 25 minutes.

L'épreuve se subdivise en trois phases : il s'agit tout d'abord pour les candidats de restituer de manière structurée le contenu d'un document audio (article de presse enregistré sur un site web de radio au cours des neuf derniers mois, d'une durée allant de 3 à 4 minutes, en écoute libre sur PC), puis de proposer le commentaire d'un thème en rapport avec le sujet de l'enregistrement. L'entretien qui suit est l'occasion de corriger d'éventuels contre-sens de compréhension, de demander au candidat des précisions et aussi de vérifier ses connaissances sur les réalités économiques, sociales et sociétales des pays de langue allemande.

Les notes attribuées aux 5 candidats admissibles ont été respectivement 06/20, 08/20, 11/20, 12/20 et 14/20 (moyenne : 10,2/20).

2. Sujets

Les enregistrements proposés ont porté sur un sujet de société, la nouvelle loi sur l'islam voté le 25 février 2015 par le Parlement autrichien, et un sujet d'ordre plutôt socio-économique, soit l'évolution du paysage syndical allemand face à la crise avec en arrière-plan les récentes grèves allemandes (dans le rail en particulier) et l'adoption de la loi controversée d'unité tarifaire (*Tarifeinheitsgesetz*). Les références des enregistrements sont données ci-après :

Sujet N° 1 : *Österreich. Neues Islamgesetz zwischen Kritik und Chance* – von Karla Engelhard (Deutschlandfunk – Europa heute, 12.12.2014, 3.11 minutes)

http://www.deutschlandfunk.de/oesterreich-neues-islamgesetz-zwischen-kritik-und-chance.795.de.html?dram:article_id=305998

Sujet N° 2 : *Gewerkschaften, Wirtschaft und Politik. Gesamtgesellschaftlich denken und handeln lernen* – Von Mathias Greffrath (Deutschlandradio Kultur – Zeitfragen, 20.05.2015, 3,20 minutes)

http://www.deutschlandradiokultur.de/gewerkschaften-wirtschaft-und-politik.976.de.html?dram:article_id=320389

2. Bilan de la session

2.1. Contenu

Par rapport à la session précédente, les résultats sont stables, un candidat s'étant détaché des autres par sa bonne prestation. Les prestations moins satisfaisantes sont dues :
– à une restitution minimale ou approximative du contenu de l'enregistrement, des éléments essentiels passant à la trappe, faute, sans doute, d'avoir été saisis, ou alors à une compréhension erronée du document par ignorance de mots-clés tels que *Gesetz* (loi), *Streik* (grève) ou confusion entre *Gewerkschaft* (syndicat) et *Gesellschaft* (société) : on s'explique mal ces lacunes de la part de candidats préparant un concours quand même intitulé « droit – économie – gestion » ! Cette partie de l'épreuve relevant de la compréhension de l'oral n'est pourtant pas insurmontable dès lors qu'on s'entraîne régulièrement toute l'année (et pas juste au dernier moment, c'est-à-dire entre les résultats d'admissibilité et les épreuves d'admission !) grâce aux nombreux sites web allemands.
– à un commentaire aussi parfois complètement en décalage avec le sujet du document audio : on comprend bien que les candidats veuillent réutiliser ce qu'ils ont appris tout au long de leur année, mais ce n'est pas parce que le terme *Krise* apparaît dans un texte évoquant les raisons qui ont amené l'Autriche à réviser sa première loi sur l'islam datant de 1912 et les objectifs de cette loi qu'il faut se lancer dans un long développement sur le taux de chômage actuel : là, on est dans le grand écart. On en profitera aussi pour mettre en garde les futurs candidats contre ce qu'on peut appeler le prêt-à-penser qui consiste à reprendre des idées toutes faites, du style : l'argent est forcément une mauvaise chose, une loi sur l'islam visant, entre autres, à former des imams maîtrisant la langue allemande est forcément synonyme de discrimination, etc. Toutes les positions sont acceptées du moment qu'on sait argumenter, mais aussi nuancer son propos.
– à des connaissances parfois floues des réalités germaniques : s'il a été apprécié que des candidats, au cours de l'entretien portant sur le sujet N° 1, fassent référence à la situation de l'Autriche-Hongrie avant la Première Guerre mondiale et à l'existence, au sein de cet État multinational (*Vielvölkerstaat*) de populations de confession musulmane, il est un peu dommage que des candidats ayant fait allusion au mouvement PEGIDA ne sachent pas d'où est parti ce mouvement, pire, que quand on évoque, pour les aider, une grande ville à l'est, on obtienne pour réponse… Stuttgart ! Même de la part de non-spécialistes on est en droit d'attendre un minimum de connaissances historiques et géographiques. Dommage encore que dans le cadre d'une réflexion sur les différences entre le syndicalisme français et le syndicalisme allemand (sujet N° 2), il n'ait pas été une seule fois fait état de la cogestion allemande (*Mitbestimmung*), le modèle fût-il actuellement quelque peu mis à mal.

En dépit de ces remarques, il faut saluer l'attitude communicative des candidats lors de l'entretien et leur capacité à « jouer le jeu », certains ayant même mis à profit ce moment de l'épreuve pour corriger des erreurs de compréhension ou approfondir leur réflexion. Rappelons que cette phase de l'épreuve orale n'est pas à négliger, car elle permet aussi de remonter une prestation par ailleurs plus contestable.

2.2. Langue

Terminons ce rapport par quelques remarques sur la langue.

À l'exception d'un candidat, la prononciation laisse dans l'ensemble à désirer avec des déplacements d'accents, des confusions entre voyelles brèves et longues ou entre *-ich* et *-isch*, ce qui donne au bout du compte un accent parfois très *französisch*.

Quant à l'expression, on trouvera *infra* quelques exemples de fautes entendues lors des épreuves orales :

– confusions lexicales : *die Jugend* (la jeunesse) ≠ *die Jugendlichen/die jungen Leute* (les jeunes gens) – *von außen* (de l'extérieur) ≠ *aus dem Ausland* (de l'étranger) – *wirklich* (vrai) ≠ *wichtig* (important)

– fautes de genre : **der Regierung* au lieu de *die Regierung*, **der Dokument* au lieu de *das Dokument*, etc.

– fautes d'accord : **die Finanzierung, der aus dem Ausland kommt…* pour *die Finanzierung, die aus dem Ausland kommt…*

– fautes de pluriel : comme à l'écrit trop de pluriels fantaisistes en *-en*.

– confusion entre passif processuel (avec *werden*) et passif-bilan (avec *sein*) qui, sous l'influence du français, a nettement la faveur des candidats !

– néologismes : **kommuniken* pour *kommunizieren*, **Reglementation* pour *Reglementierung*, **im General* pour *im Allgemeinen* ou *generell*

N.B. : tous les items précédés d'un astérisque (*) sont bien sûr erronés et ne sont mentionnés qu'à titre d'exemples. Quant au terme « candidat », il désigne indifféremment une candidate ou un candidat.